

---

# CONTRIBUTION SYNODALE DU MRJC

---

## **Le MRJC, mouvement d'Action Catholique**

Au MRJC, nous tenons de notre identité de mouvement chrétien un attachement profond à la dignité humaine qui induit une résolution de mener une gouvernance honnête, humble et intègre. Nous pensons qu'être en responsabilité, c'est prendre part aux décisions. Nous cherchons à aligner nos idées et nos actions, à faire mouvement et à faire Eglise de manière égalitaire, et nous luttons contre les discriminations et les oppressions dans la visée d'un monde plus juste. C'est à la fois les deux pieds dans la société et les deux pieds dans l'Eglise que nous nous ancrons et c'est à partir de notre place particulière que nous posons notre regard sur le monde.

Mouvement d'Eglise et mouvement d'Education Populaire, l'Action Catholique est la déclinaison et le croisement de ces manières d'appréhender le monde. Ce croisement forge les principes fondateurs du mouvement, nous permet de faire un pont entre les lieux que nous côtoyons et de les enrichir les uns des autres. Par ce fonctionnement de passerelle, nous comptons apporter à l'Eglise les richesses de la société et réciproquement, offrir à la société les richesses de l'Eglise. Ce choix que nous affirmons régulièrement, nous demande de trouver un équilibre dans cette position nous permettant autant de nous nourrir que de donner.

En tant qu'héritiers de l'Action Catholique, et donc de la mouvance du catholicisme social, nous portons profondément en nous cette idée qu'être chrétien, ce n'est pas seulement appliquer le message du Christ pour nous et pour autrui, mais bien pour toute la société. Nous voulons prendre une part active à peindre cette société aux couleurs de l'Evangile, c'est-à-dire encore une fois, avec une attention et un soin portés aux exclus, aux marginaux, aux oubliés... et une lutte contre les mécanismes de société qui oppriment ces personnes.

Notre pensée fondatrice est celle de Maurice Blondel. Non seulement a-t-il esquissé notre manière de faire l'action, avec notamment l'idée de la relecture, mais il a avant tout défendu cette idée selon laquelle l'action est une expérience spirituelle, comme l'est la prière, avec cette particularité que l'action nous inscrit dans l'épaisseur du réel, et par là même, elle nous permet de rejoindre les autres et nous humanise.

Aujourd'hui, la place de l'Action Catholique au sein de l'Eglise est nettement plus réduite, voire marginalisée, qu'elle ne l'était au cours du XXe siècle. Nous sommes attachés au fait que l'Eglise soit plurielle, qu'elle rassemble des croyants aux inspirations différentes. D'ailleurs, lors d'événements organisés par l'Eglise (nous pensons par exemple aux formations Timothée, qui rassemblent des jeunes en responsabilité venants de mouvements chrétiens divers, ou encore aux groupes de travail de Promesses d'Eglise), nous nous enrichissons des expériences et manières de faire qui ne sont pas les nôtres mais qui nous apportent un éclairage différent. Pour autant, nous pensons que l'Eglise gagnerait à renouer

davantage avec la branche du catholicisme social, et à se replonger dans la Doctrine Sociale de l'Eglise. En effet, dans les discours produits et surtout portés publiquement et donc connus de l'opinion publique, les questions sociales et environnementales ne sont plus autant mises en avant que dans le passé, et l'Eglise n'est plus reconnue dans la société comme un acteur majeur au service des plus démunis. D'ailleurs, les discours en question ont même tendance parfois à éloigner le public non initié du message du Christ, alors même que c'est le rôle central de l'Eglise que de partager ce message. Pour reprendre Marc 10, 46-52, nous pensons que l'Eglise a parfois tendance à être la foule qui sépare Jésus de Bartimée, celle qui ne donne pas assez d'importance aux pauvres et aux dominés, alors que nous rêvons de voir l'Eglise porter Bartimée au plus proche de Jésus.

### **Vers une Eglise plus inclusive**

Comme nous le disions plus haut, un des aspects de l'identité du MRJC repose sur une triple dimension entre être à la fois un mouvement d'Eglise, un mouvement chrétien (qui puise ses inspirations dans la Bible) et un mouvement qui accueille des chrétiens et des non-chrétiens. Cet équilibre, parfois difficile à trouver, implique que dans nos propositions spirituelles et dans nos façons de réfléchir à la foi et à l'Eglise, nous soyons suffisamment pluriels pour inclure chaque militant. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ayant reçu une éducation chrétienne font le choix de quitter l'Eglise, ne se sentant plus en accord avec les valeurs qu'elle prône, ou la dissonance qu'ils trouvent dans leur application réelle. D'autre part, des personnes n'ayant reçu aucune éducation religieuse, n'ayant aucun lien avec la culture chrétienne, tendent à trouver plus difficile encore le tissage d'un lien à l'Eglise et le message chrétien. Dans ce contexte, une proposition telle que celle faite par le MRJC n'est pas à négliger. En effet, nous nous voulons un espace qui permette aux personnes distancées de l'Eglise et de la foi de continuer d'explorer librement leur spiritualité, de s'interroger, de cheminer encore un peu avec le Christ.

Nous pensons que cette façon d'inclure des personnes de tous horizons serait souhaitable dans l'approche qu'a l'Eglise de sa relation avec les non-croyants. Bien que le MRJC ne renie pas le fait de témoigner de sa foi et du bien que cela peut faire à autrui (notre héritage de l'Action Catholique nous pousse à témoigner à travers l'action), l'approche strictement évangéliste qu'a parfois tendance à adopter l'Eglise peut avoir des conséquences excluantes et parasiter la transmission des joies et du bien que génère une vie au plus proche du Christ. Plutôt que de transmettre un message dogmatique, une Vérité que ce qu'a été la vie de Jésus, nous voulons montrer comment Il continue de vivre en nous à travers nos actions et notre façon d'être au monde.

Nous ne pouvons guère aborder la question de l'inclusivité dans l'Eglise sans mentionner la place des femmes. En effet, le document préparatoire pour le Synode pose la question « Quel espace y a-t-il pour la voix des minorités, en particulier des personnes qui connaissent la pauvreté, la marginalisation ou l'exclusion sociale ? », mais l'Eglise elle-même marginalise la moitié de la population en mettant les femmes au ban (de l'ordination et des sphères décisionnelles) alors comment peut-elle être un interlocuteur dans la société si elle est excluante en son sein même ? En plus du fait de maintenir les femmes en dehors du clergé, nous observons un peu partout en France un retour à des pratiques visant à évincer les femmes et les jeunes filles du regard des fidèles, et donc de l'Assemblée de Dieu : petites filles exclues du service des enfants, lectures jamais ou rarement faites par les femmes... Nous savons que les femmes sont les principales actives au sein des paroisses, et pourtant leur rôle est sans cesse cantonné à l'accompagnement,

le catéchisme, et autres services plus en retrait. Au MRJC, nous nous enthousiasmons des avancées faites pour plus d'inclusion des femmes au sein de l'Eglise, mais le maintien des femmes dans des rôles de mères et d'épouses nous semblera toujours un frein à leur véritable vocation : celle de suivre Jésus en disciples, comme l'ont fait Marie ou Marie-Madeleine, et celle de transmettre son message, comme l'ont fait un temps les diaconesses dans l'histoire de l'Eglise.

### **La gouvernance du MRJC, gage de notre système démocratique**

Parce que nous sommes un mouvement de jeunes, nous savons que notre passage au MRJC est limité dans la durée, que nous prenons la suite de quelqu'un et que nous laisserons la suite à quelqu'un d'autre. Il se joue dans nos parcours quelque chose qui est presque de l'ordre de la résurrection, au sens où nous vivons quelque de fini et infini : fini car à 30 ans nous passons le relais ; infini car cela nous façonne pour toute notre vie.

Au MRJC, nous rattachons le concept d'autorité à une fonction et non à une personne. En faisant varier les personnes qui occupent les fonctions dites d'autorité, ou du moins à responsabilité importante, nous opérons une dépersonnification de cette autorité, et nous la rendons questionnable. C'est une des raisons majeures qui explique le *turnover* important au MRJC, où les mandats en responsabilité (Conseils d'administration locaux et nationaux, permanence, présidence...) sont d'une durée de 3 ans. Nous déplorons que dans de nombreux espaces, au nom d'une expérience acquise après de longues années passées à un poste, les personnes qui occupent le dit poste se retrouvent avec une légitimité qui rend leur avis et surtout leurs directives difficilement discutables et encore moins contestables. Nos mandats courts, notre attachement aux fonctions plutôt qu'aux personnes chargées de les incarner sur une période donnée, sont des éléments clefs de notre système démocratique. Nous sommes bien sûr conscients, lorsque nous témoignons de ce mode de fonctionnement, qu'il peut sembler mal applicable à l'Eglise, notamment du fait des vocations à la prêtrise qui semblent se faire de plus en plus rares. Néanmoins, nous pourrions imaginer des systèmes de rotation au niveau des responsabilités ecclésiales, une répartition des missions entre les prêtres, les diacres et les laïcs qui rendrait plus aisément « remplaçables » les personnes, et par la même, éviterait les dérives que peuvent engendrer des postures de monopolisation du pouvoir.

Un autre garde-fou posé par le MRJC dans son modèle organisationnel, c'est notre mode de fonctionnement en structure horizontale. Cela se joue sur plusieurs échelons et à diverses occasions, et nous allons illustrer notre idée avec l'échelon national. L'instance nationale est construite autour de deux organes : le bureau national, composé de 8 à 9 permanents nationaux (des salariés à plein temps détenteurs d'un mandat politique), et le Conseil d'Administration National (le CAN), composé du bureau salarié et d'administrateurs bénévoles eux aussi mandatés politiquement. Chaque dossier thématique porté par le MRJC (agriculture, ruralité, jeunesse, pédagogie, Eglise, formation...) est porté par un binôme formé d'un membre du bureau et d'un administrateur. Les décisions politiques sont prises ensemble, et lors des votes, les membres du bureau disposent d'une demi-voix, là où les administrateurs ont une voix pleine. L'ensemble du CAN est informé à chaque rencontre (environ une fois par mois) des décisions prises par le bureau. Les orientations du mouvement sont décidées par tous les militants MRJC lors des Assemblées Générales Nationales. Au sein même du bureau, les permanents nationaux fonctionnent en binôme pour avoir un vis-à-vis et un soutien dans leurs missions. Une fois par an, les administrateurs bénévoles conduisent un bilan pour les membres du bureau, afin de faire le point sur leur mandat, leur posture, leur

état d'esprit, et obtenir des retours. Ces exemples, loin d'être exhaustifs, visent à illustrer un point essentiel de notre horizontalité : les contre-pouvoirs. C'est de cet outil que nous voudrions voir l'Eglise se doter davantage.

L'Eglise catholique fonctionne sur un schéma hiérarchique pyramidal. Cela induit nécessairement des rôles auxquels sont attribués un certain pouvoir. Certes, depuis Vatican II, l'idée des clercs effectuant une mission de *service* et non de contrôle du peuple de Dieu est assise, mais il nous semble indispensable, si nous voulons répondre à l'invitation du Pape François à regarder l'Eglise et la rêver autrement, de conscientiser l'application toute relative de cette conception dans la réalité. Maintenir envers et contre tout que le clergé n'occupe qu'une position de service, c'est nier une partie de ce qui se passe dans les faits, d'autant plus après que la nature systémique des abus dans l'Eglise a été démontrée, et que le rapport de la CIASE pointe très clairement les dynamiques de pouvoirs qui se jouent dans l'Eglise. La posture du prêtre amène dans un très grand nombre de paroisses à une forme de fascination, voire de glorification par les fidèles. C'est encore plus vrai en milieu rural, où la figure de l'instituteur, celle du maire et celle du prêtre ont pendant longtemps été les points cardinaux de la vie des villages. De plus, au sein même du clergé, les relations entre évêques et prêtres, en plus d'être subordonnées, dénotent de par le rite d'ordination d'une sorte de relation filiale, qui trouble encore davantage ces rapports. Dans ce contexte, comment imaginer dans une situation d'abus, qu'un fils dénonce son père ou qu'un père dénonce son fils ?

Nous pensons nécessaire que l'Eglise se dote de contre-pouvoirs et fonctionne davantage en vis-à-vis. Ces positions de contre-pouvoir devraient être offertes aux laïcs, avec un accompagnement régulier des clercs dans leur sacerdoce et un droit de regard sur leur manière de l'exercer. C'est une manière saine et structurelle d'éviter la reproduction sans fin de drames tels que ceux qui ont éclaté aux yeux du monde ces dernières années, mais également un fonctionnement qui garantit une manière de faire Eglise, d'être l'assemblée de Dieu, dans une logique égalitaire qui est celle du Christ avec ses disciples.

En conclusion, le MRJC rêve d'une gouvernance transformée au sein de l'Eglise, qui prenne véritablement en compte l'ensemble du Peuple de Dieu ; qui partage les responsabilités ; qui accompagne les prises de responsabilités, de manière à éviter les abus de pouvoir et les gouvernances qui tournent autour d'un seul homme. La gouvernance dont nous rêvons est liée à une fonction, une responsabilité d'organisation, d'animation d'une communauté et pas à la pure représentation du sacré conduisant à sacraliser des hommes. Les prêtres ne doivent plus être insidieusement placés dans des postures de dirigeants, puisque ce n'est pas la vocation qu'ils sont censés suivre. Repenser la gouvernance et la distinguer des missions du sacerdoce, c'est aussi permettre à des laïcs, hommes et femmes, de prendre des responsabilités, de diversifier les visages d'Eglise.